



10.10

Assemblée Générale de Valeo : information complémentaire concernant certaines résolutions

Paris, France, le 20 mai 2010 – Dans le cadre de l'Assemblée Générale annuelle ordinaire et extraordinaire de Valeo qui se tiendra le 3 juin prochain à 14h30, la Société appelle l'attention des actionnaires sur les points suivants concernant les résolutions qui seront soumises à leur approbation :

1 - le Président du Conseil, Pascal Colombani, a écrit une lettre aux actionnaires disponible sur le site internet de Valeo (<http://www.valeo.com>) afin d'attirer leur attention sur l'importance des 15^{ème} et 16^{ème} résolutions présentées à l'Assemblée Générale, respectivement destinées à autoriser le conseil à attribuer des options d'achat d'actions et des actions gratuites au personnel et aux mandataires sociaux. Cette lettre détaille l'objet de ces résolutions et les critères de performance auxquels tout ou partie des attributions seraient soumises en fonction des catégories des bénéficiaires.

2- En complément de cette lettre et compte tenu des réactions reçues de certains actionnaires, la Société a décidé qu'en cas d'approbation des 15^{ème} et 16^{ème} résolutions par l'Assemblée, 100 % des options d'achat d'actions et des actions gratuites qui seraient attribuées tant au Directeur Général qu'aux membres du Comité Opérationnel et du Comité de Liaison seraient soumises aux mêmes conditions de performance.

3- Concernant la 12^{ème} résolution relative à l'approbation du rapport des Commissaires aux comptes concernant les conventions réglementées, la Société souhaite clarifier que les conventions précédemment soumises à l'assemblée des actionnaires et poursuivies au cours de l'exercice 2009 ne sont visées dans le rapport qu'à titre d'information conformément aux dispositions du Code de commerce. La 12^{ème} résolution n'a pour objet d'approuver que les seules conventions nouvelles conclues au cours de l'exercice 2009 et qui n'auraient pas été précédemment soumises à l'approbation des actionnaires (hors conventions avec Jacques Aschenbroich faisant l'objet de la 11^{ème} résolution).

Valeo est un Groupe indépendant entièrement focalisé sur la conception, la fabrication et la vente de composants, de systèmes intégrés et de modules pour l'industrie automobile, principalement pour la réduction des émissions de CO₂. Valeo compte parmi les premiers équipementiers mondiaux. Le Groupe emploie 55 100 collaborateurs dans 27 pays dans 118 sites de production, 21 centres de Recherche, 40 centres de Développement et 10 plates-formes de distribution.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :

Kate Philipps, Directeur de la Communication du Groupe, Tél.: +33 1.40.55.20.65

Thierry Lacorre, Directeur des Relations Financières, Tél.: +33 1.40.55.20.39

Pour plus d'informations sur le Groupe et ses secteurs d'activité, consultez son site Internet www.valeo.com